Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 029-200085439-20260322-D0212026-DE

Délibération n° 021-2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à 16h30,
Le conseil municipal de la commune de Poullaouen,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la Salle des fêtes de Poullaouen, sous la présidence de Didier GOUBIL, Le Maire

Date de la convocation : 17 mars 2026

Présents : M. GOUBIL Didier - MME TANGUY Nicole - M GUELLAFF Philippe - Mme MOISAN Viviane – M ROLLAND Rémi – MME CORVEST Odile - MME LE DAIN Gwenn – M DINASQUET Mathieu – MME BELEC Déborah – M DIRAISON Erwann – MME BERTHAULT Floriane — M GRANNEC Antoine – MME GLOU Eloïse — MME HAMARD Angélique - M HUITOREL Goulven – MME JUSSEAUME Marie – M LE BOURG Vincent – MME LE MANACH Laurence – M PROTHON Etienne – M TALLEC Patrick — M TOUATI Jimmy.

Absents excusés : M GELARD Pierre-Baptiste – MME LE MOAL Nathalie

Monsieur Pierre-Baptiste GELARD donne procuration à Madame Gwenn LE GALL
Madame Nathalie LE MOAL donne procuration à Madame Odile CORVEST

Nb de conseillers en exercice : 23 Nb de présents : 21 Nb de votants : 23

OBJET : DESIGNATION DES ELUS AU SIASC

Le Maire informe l'assemblée qu'il convient de désigner 2 élus titulaires et 2 élus suppléants et 1 délégué associatif titulaire et 1 délégué associatif suppléant pour siéger au SIASC (Syndicat intercommunal de l'action sociale de Carhaix).

Nicole TANGUY et Gwenn LE DAIN sont candidats pour être délégués titulaires.
Angélique HAMARD et Pierre-Baptiste GELARD sont candidats pour être délégués suppléants.

Nicole TANGUY et Gwenn LE DAIN ayant obtenu la majorité des suffrages, sont élus délégués titulaires pour siéger au SIASC
Angélique HAMARD et Pierre-Baptiste GELARD ayant obtenu la majorité des suffrages, sont élus délégués suppléants pour siéger au SIASC.

Le Maire expose à l'assemblée que Chantal TRUCIOS se porte candidate pour siéger au SIASC en tant que délégué associatif titulaire et que Laurence LE MANACH se porte candidate pour siéger au SIASC en tant que délégué associatif suppléant.

Envoyé en préfecture le 26/03/2026
Reçu en préfecture le 26/03/2026
Publié le
ID : 029-200085439-20260322-D0212026-DE

Délibération n° 021-2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, proclame élus au SIASC :

En tant que délégué élus titulaires :	Nicole TANGUY -Gwenn LE DAIN
En tant que délégué élus suppléants :	Angélique HAMARD – Pierre-Baptiste GELARD
En tant que délégué associatif titulaire :	Chantal TRUCIOS
En tant que délégué associatif suppléant :	Laurence LE MANACH

Pour copie conforme,

Le Maire,
Didier GOUBIL

MAIRIE de POULLAOUEN
29 (Finistère)